Programme de soutien à l'achat d'un RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE neuf

FORMULAIRE
Demande de remboursement

Montant de la subvention :	**$**	**Montant de la facture ou jusqu'à un maximum de 40 $**
Date de la demande :		

Identification du requérant	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	Blainville (Québec)
Code postal :	
Téléphone (résidence) :	

Identification de l'immeuble faisant l'objet de la demande	
Adresse :	
Ville :	Blainville (Québec)
Type d'immeuble :	❑Unifamilial ❑Multifamilial

Attestation du requérant	
Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont vrais et complets. Tout requérant qui fournit des renseignements faux ou incorrects, perdra le bénéfice de la subvention et devra rembourser celle-ci.	
Signature du requérant :	
Date :	

Démarche et documentation

1. Fournir une **preuve de résidence** (compte de taxes, carte du citoyen, etc.)
2. Si le **requérant est un locataire** ou s'il s'agit d'un immeuble de **condominiums**, le formulaire de demande de remboursement complété doit être signé par le propriétaire de l'immeuble ou le syndicat de copropriété confirmant l'autorisation d'installer l'équipement de récupération des eaux de pluie.
3. Transmettre le **formulaire complété** et une **preuve d'achat** (copie originale – dans les 90 jours suivant l'achat) au Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique **par courriel** à urbanisme@blainville.ca, **par la poste** (A/S Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville, Québec J7C 3S9) ou **au comptoir multiservice** du Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique (hôtel de ville de Blainville, au 1000, ch. du Plan-Bouchard). Le mot **RÉCUPÉRATEUR, COLLECTEUR, BARIL OU ÉCO-PLUIE** doit apparaître sur le reçu.
4. Une **remise postale** (chèque de **40 $)** vous sera transmise dans un délai de 6 à 8 semaines.

Espace réservé à l'administration	
Préposé :	
Date :	
Commerce :	

Service des finances

IMPRIMER | RÉINITIALISER